



L'arrivée en élémentaire

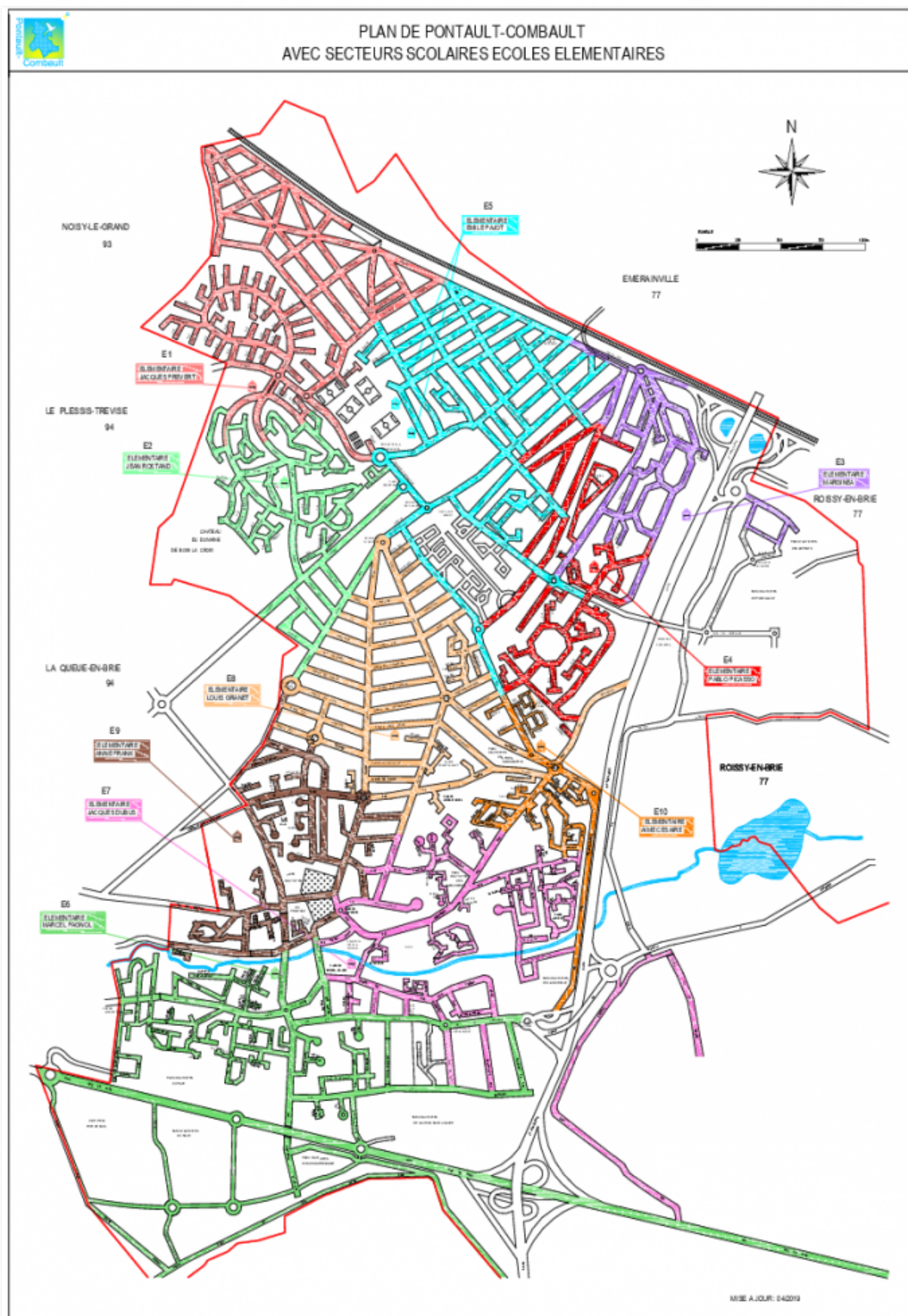
Votre enfant entre dans la dernière partie de son parcours en école primaire. Il a maintenant l'habitude de la séparation et va apprendre tous les codes de la vie d'élève et de la vie en société. A partir du CP, les parents ne déposent plus les enfants aux portes des classes mais aux portes de l'établissement (portail de la cour ou entrée de l'école). L'enfant a un cartable et des leçons à réviser à la maison le soir. L'arrivée au CP est une étape, une transition, parfois plus difficile pour les parents que pour l'enfant qui ressent de l'angoisse mais aussi de la fierté d'arrivée à la grande école. Le lien avec l'équipe enseignante est moins quotidien, la transmission des informations relatives à la journée de l'enfant n'étant plus systématique. Cependant, le rôle du parent reste très important. L'enfant a besoin d'être accompagné dans ses apprentissages, sa préparation à la classe, ses sorties. Il a toujours besoin de repères et d'être entouré. Il ne faut pas hésiter à entretenir des liens réguliers avec la direction d'école et l'enseignant de votre enfant.

Focus parents d'élèves élus : Dans chaque école, des parents sont élus pour vous représenter au sein du conseil d'école. Ils peuvent être affiliés à une fédération nationale ou à une association locale de parents d'élèves. Ils peuvent faire l'interface avec l'école en cas de difficultés, vous renseigner sur les fonctionnements de l'école, aborder les sujets que vous leur relayerez en conseil d'école ou auprès des différents interlocuteurs (éducation nationale concernant la classe et les enseignements, ville concernant les locaux, la cantine, les accueils de loisirs, les moyens pédagogiques...). Votre implication sera appréciée, plus les parents se mobilisent, plus ils sauront relayer dans les 2 sens les questions et les réponses et favoriser la bonne communication dans l'école.

Ecoles élémentaires à Pontault-Combault :

ÉCOLES	DIRECTION	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Jacques Dubus	Marie Rouillon	7, place du Général Leclerc	01 70 05 46 32
Louis Granet (Boisramé)	Richard Boyer	2, avenue Louis-Granet	01 70 05 46 34
Aimé Césaire	Nathalie Chocat	113, rue des Prés St-	01 74 59 50 90

ÉCOLES	DIRECTION	ADRESSE	TÉLÉPHONE
		Martin	
Jean Rostand	Claude Humbert	30, rue Georges-Ohnet	01 70 05 46 42
Jacques Prévert	Cécile Bouba	38, rue George-Sand	01 70 05 46 41
Émile Pajot	Lionel Molina	9, rue Émile-Pajot	01 70 05 46 36
Pablo Picasso	Claire Beucher	98, rue Robespierre	01 70 05 46 46
Marginéa	Muriel Mikolajczak	85 bis, rue Robespierre	01 70 05 46 47
Anne Frank	Pascale Berthet	Rue Jean-Moulin	01 70 05 46 43
Marcel Pagnol	Philippe Baffogne	18, rue Saint-Clair	01 70 05 46 49



Poids : 319.91 Ko[Téléchargement](#) [1]

INSCRIPTION :

L'inscription à l'école élémentaire est automatique si l'enfant est déjà scolarisé dans une école publique Pontellois-Combalusienne. Dans le cas contraire (arrivée dans la ville, déménagement, affectation dans une classe spécifique...), il faut s'adresser au pôle accueil familles avec le certificat de radiation de l'établissement précédent et les documents utiles à l'inscription et au calcul du quotient familial.

PROGRAMME :

Les enfants doivent acquérir en élémentaire un "socle commun de connaissances, de compétences et de culture" qui comprend ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Le livret scolaire permet de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation complète et exigeante. Ce livret vous sera rendu par période pour vous permettre de suivre l'acquisition des compétences de votre enfant et des rendez-vous seront organisés, une à deux fois par an à l'initiative de l'enseignant, pour en échanger avec les parents. Ceux-ci peuvent aussi solliciter un RV.

La scolarisation est décomposée par cycles d'apprentissage :

- **Le cycle 2 est le cycle des apprentissages fondamentaux** : CP, CE1, et CE2
- **Le cycle 3 est le cycle de consolidation** : CM1, CM2 et classe de 6e

Trois classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) sont ouvertes dans les écoles de la ville ; Le droit à la scolarisation dans ces ULIS est décidé par une commission de la MDPH et l'affectation est décidée par la DSDEN (Direction Départementale des Services de l'Education Nationale, autrefois appelée Inspection Académique) à Melun.

FOCUS / L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Depuis 2 ans, la ville de Pontault-Combault s'est engagée dans le déploiement de l'école numérique dans toutes les écoles élémentaires. En 5 ans, l'ensemble des classes d'élémentaire seront dotées de vidéoprojecteurs interactifs, d'un ordinateur pour le professeur des écoles, pour un usage collectif et chaque école est équipée d'un ou plusieurs ordinateurs avec des tablettes numériques pour un usage individuel (un par étage, voire plusieurs si il y a plus de 8 classes par étage). Ce plan d'un montant de 1,2 million d'euros s'accompagne d'outils pédagogiques et de formations pour les professionnels enseignants, en partenariat avec l'éducation nationale.

L'usage du numérique présente des potentialités sur le plan pédagogique, au service des apprentissages et de l'évaluation. Les enseignants qui utilisent ces outils depuis la rentrée 2015 à Pontault-Combault soulignent leur intérêt pour les élèves, non seulement parce que la diversification des supports permet de renforcer leur attention, mais aussi parce que l'interactivité renforce la participation des élèves, qui exécutent en direct l'activité proposée devant eux.



École numérique à Pontault-Combault

URL de la source (modifié le 31/03/2023 - 15:09): <https://www.pontault-combault.fr/6-12-ans/la-scolarite>

Liens

[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/ville_secteur_scolaire-a3_elementaires.pdf